

# Schéma climat air énergie Franche-Comté

**Journée de la Planification  
16 septembre 2014**

# Schéma régional Climat Air Énergie Franche-Comté



**Rappel** : il s'agit d'un document d'orientations sur l'ensemble des politiques climat air énergie à l'échelle régionale

Ces orientations portent sur les volets aménagement du territoire, bâtiments, activités économiques, EnR et sur un volet transversal.

Validé par l'assemblée plénière du Conseil Régional du 16/11/12

Validé par arrêté préfectoral du 22/11/12



### Bilan et perspectives

- **Renforcement des dispositions d'urgence en cas de pic de pollution**
  - Mise en place des mesures d'urgence associées au PPA
  - Renforcement des critères de déclenchement des procédures d'urgence
- **Déclinaison du PPA sur l'aire urbaine de Belfort Montbéliard Delle Héricourt**
  - Actions visant à concilier le développement du chauffage bois et l'amélioration de la qualité de l'air
  - Accompagnement des mesures d'interdiction de brûlage à l'air libre
  - Communication sur les mesures du PPA
- **Sensibilisation dans le cadre du PRSE2**
  - Développement de la diffusion de l'information, au public et aux professionnels de santé, lors de pics de pollution
  - Programme régional de sensibilisation sur la qualité de l'air auprès de la population et des scolaires

## Axe ① Orientations transversales

*Prendre en compte, préserver et améliorer la qualité de l'air*

- **Renforcement des dispositions d'urgence en cas de pic de pollution**
  - Intégration des orientations interrégionales et mise en œuvre des mesures prévues par l'arrêté du 26 mars 2014
- **Déclinaison du PPA sur l'aire urbaine de Belfort Montbéliard Delle Héricourt**
  - Actions sur les activités économiques génératrices de particules
  - Mise en place de PDA et de PDE/PDIE
- **Sensibilisation dans le cadre du PRSE2**
  - Améliorer les connaissances sur l'impact sanitaire lié à la pollution atmosphérique
  - Préparer le PRSE3 en intégrant les orientations du SRCAE

**La feuille de route : mettre en place les actions du PPA et décliner les bonnes pratiques à la région, finaliser les mesures du PRSE 2 et préparer le PRSE 3 , maintenir la communication et la sensibilisation des acteurs, intégrer un volet air dans les PAC**

## Axe ① Orientations transversales

### Suivi des planifications territoriales



### Bilan

**OPTTEER, un outil d'observation territoriale climat air énergie utilisé**

- par les territoires dans le cadre de l'élaboration de leur PCET pour le diagnostic territorial
- pour l'élaboration du SRCAE

### Perspectives

- **OPTTEER, un outil et des indicateurs communs pour le suivi et l'évaluation du SRCAE et des PCET**
- **Mise en cohérence des indicateurs SRCAE / SRDE / SRADDT**

## Axe ① Orientations transversales

### Adaptation au changement climatique

### Dossier régional de sensibilisation

À l'intention des élus membres du COPIL du SRCAE en tant que décideurs, porteurs et acteurs de PCET, les techniciens animateurs de PCET, les structures partenaires de l'élaboration du dossier et des acteurs économiques

**Objectifs** : permettre une culture commune sur le sujet et mobiliser les décideurs par la diffusion et la promotion des bonnes pratiques

Document élaboré et régionalisé à partir :

- de la « Boîte à outils adaptation au changement climatique », dossier bourguignon réalisé par Alterre Bourgogne et l'ADEME
- de l'autosaisine du CESE Franche-Comté de 2010 « Le climat change, la Franche-Comté s'adapte »

Travail collectif engagé dans le cadre du COTEC du SRCAE piloté par l'ADEME en lien avec la DREAL, la Région et le CESER

10 organismes régionaux contributeurs

## Axe ① Orientations transversales

### Adaptation au changement climatique

### Suites et perspectives

- Organiser dans les territoires des réunions d'acculturation et de concertation sur le sujet
- Engager des diagnostics de vulnérabilité dans les territoires de PCET
- Contribuer ou impulser des réflexions par filières

Exemple sur la thématique tourisme :

Organisation d'une journée de sensibilisation des élus et acteurs de la filière tourisme dans le cadre du Massif du Jura le 7 octobre

### Orientations principales

- Favoriser le développement des villes sur elles-mêmes en contenant l'étalement urbain
- Maintenir ou recréer des centralités, notamment en zone rurale
- Réduire la dépendance au véhicule individuel
- Accélérer le report modal vers des transports collectifs et des modes actifs
- Stabiliser et optimiser les transports de marchandises

## Axe ② Aménagement du territoire

### Actions sur les éco-quartiers / Foncier



- **Processus national de labellisation des éco-quartiers depuis 2013**  
Candidats éco-quartier des Vaîtes à Besançon, éco-quartier du Crépon à Vieux-Charmont (PMA), Quartier Villedieu Le Puits (opération ANRU) à Morez
- **Projet SQUAD** « Centre de compétences transfrontalier en planification et suivi des quartiers durables » dans le cadre d'Interreg IVA France-Suisse : Organisation de 2 journées (1 en octobre et 1 au printemps 2015) autour du projet d'éco-quartier de Morteau (gare)
- **Un accompagnement des Quartiers durables par le Conseil régional**  
Évolution du dispositif à partir du 01/01/15, notamment en lien avec le référentiel éco-quartier du ministère
- **Tenue d'un colloque (État-Région) à l'automne, à destination des collectivités, sur la problématique foncière**
- montrer le chemin parcouru depuis les lois Grenelle et faire connaître les travaux réalisés et les démarches en cour, ainsi que l'utilité de rapprocher les stratégies urbaines et agricoles à l'échelle intercommunale faire connaître l'existence des outils de gestion du foncier. Lancer une dynamique partenariale

## Perspectives

- Soutenir des projets vertueux et favoriser leur démultiplication.
- Lancer une dynamique partenariale à l'issue du colloque de l'automne

## Politique transports de l'AOT Région

- Adaptation et amélioration de l'offre TER
- Coordination avec les autres AOT avec la poursuite et le développement des accords tarifaires :
  - Multimodaux : pour passer du train à un autre mode de transports
  - Interrégionaux : favoriser l'utilisation des transports collectifs pour les déplacements interrégionaux
- Intermodalité : investissement dans les PEM pour favoriser le passage d'un mode de transport à un autre et mise en place de guichets de vente uniques ou d'information voyageurs multimodale

### Autres actions

- Soutien à « l'autopartage » porté par des collectivités via le déploiement de véhicules électriques

Affichage par la SNCF des données liées aux émissions de gaz à effet de serre pour l'achat d'un titre de transport (obligation réglementaire depuis le 01/10/13)

-Schéma régional de l'électromobilité

-Une dizaine de démarches de PDE en cours

- Charte CO2 des transporteurs

## Perspectives

- **Travail à poursuivre avec la SNCF sur la promotion de l'offre et des tarifs TER pour les déplacements domicile-travail ou professionnels**
- **Poursuivre l'opération du covoiturage transfrontalier**
- **Aides FEDER aux études et investissements pour la mobilité douce en zones urbaines et aides FEADER en zone rurale (services locaux à la population) qui doivent permettre notamment :**
  - **La poursuite du développement des PDE**
  - **La promotion du covoiturage, dans le cadre d'une démarche collective**

## Orientations principales

- **Rénover les bâtiments pour améliorer leurs performances thermiques (objectif de 15 000 logements BBC par an)**
- **Rénover les bâtiments tertiaires (objectif de 700 000m<sup>2</sup> rénovés en BBC par an)**
- **Développer l'usage des EnR dans les bâtiments neufs et existants**
- **Orientation plus spécifique à la planification : encourager la conception bioclimatique**

- **Le Plan bâtiment durable Franche-Comté signé le 4 juillet 2013 entre Région, État, Plan bâtiment durable national ( articulation avec le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat)**
- **4 axes de réussite**
  - **Technique** : renforcement du programme régional Effilogis
  - **Ingénierie financière** :
    - Elena KfW pour une offre de prêts bancaires adaptés à la rénovation BBC des particuliers
    - Étude en cours sur l'opportunité d'un opérateur régional et d'un fonds de garantie dédié à la rénovation pour les collectivités et les copropriétés
  - **Compétences** : Pacte filière débuté avec la CAPEB
  - **Territoires** :
    - Pacte avec les collectivités et territoires *infra*
    - AMI en février 2014 pour les délégataires des aides à la pierre : 6 réponses positives

## Perspectives

Pour chaque axe de réussite,

- **Technique** : poursuite du travail de rapprochement avec les dispositifs de l'Anah et avec les opérateurs pour une meilleure complémentarité
- **Ingénierie financière** :
  - Développement de partenariats avec d'autres banques que la CE
  - Mise en œuvre des conclusions de l'étude d'opportunité sur l'opérateur
- **Compétences** : poursuite des Pactes filière avec d'autres acteurs (FFB, consulaires)
- **Territoires** :
  - Signature des Pactes avec les 6 délégataires volontaires
  - Pactes avec les Pays

Mettre en œuvre les orientations du SRCAE à travers le PBDfc et poursuivre l'articulation entre le PREH et le PBDfc

## Orientations principales

**Tableau 6 – Objectifs des énergies renouvelables en Franche-Comté en énergie primaire**

	Situation 2008	Référence 2020	Objectif visé
<b>CHALEUR (ktep)</b>			
Bois énergie	342 <sup>21</sup>	394	606
Valorisation des déchets	28	28	28
Géothermie	0,1	0,1	18
Solaire thermique	1,5	5,2	18
Méthanisation	0,1	3,5	6
<b>Accroissement de la production EnR chaleur par rapport à 2008</b>		<b>+ 16%</b>	<b>+ 82%</b>
Agrocarburants (consommation)*	46	51	85
<b>ELECTRICITE (ktep)</b>			
Hydroélectricité	74	94	102
Eolien terrestre	4,6	14,6	92
Biomasse	2,4	2,4	14
Solaire photovoltaïque	0,1	5,5	10
<b>Accroissement de la production EnR électricité par rapport à 2008</b>		<b>+20%</b>	<b>+ 169%</b>
<b>Part des EnR dans les consommations d'énergie finale</b>	<b>15%</b>	<b>16%</b>	<b>32%</b>

- Études sur le développement territorial des EnR en Franche-Comté, dont le développement sous forme participative et/ou coopérative
- Structuration des filières (poursuite pour certaines – structuration de nouvelles filières)
- Intégration dans les plans d’actions PCET et TEPOS
- Mutualisation des coûts de raccordement via le S3REnR
- Intégration dans les dispositifs d’accompagnement financier 2014-2020
- Réduction des délais d’instruction dans le cadre du Certificat de Projet